

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT-SEPT MARS à 18 Heures,

Le Conseil municipal de la Ville de LAMBERSART, légalement convoqué le 21 Mars 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **35**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; Mme GERBER Héloïse, M. BERTIN Pierre, Mme PICHONAT Emmanuelle, M. LEMTIRI Kacem, Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, M. DUMEZ Gilles, Mme LUCOT Pascale, M. LAOUTID Fouad, Mme DEWAS Sabine, M. MAGDELAINE Emmanuel, Mme COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoints ; Mme GORISSE Marie-Christine, M. BURLION Nicolas, Mme RAMON Anne, M. DE RYCKE Xavier, Mme CACHEUX Martine, M. LEKIEFFRE Guillaume, Mme DOUTRIAUX Céline, M. MOUKRIM Yassir, Mme NISOLLE Christine, MM. LEMBREZ Bertin, BLANQUART David, Mme PILLA Claire ; Mme DOMRAULT-TANGUY Carole ; M. CAUDRON Christophe, Mme HENOQUE Brigitte, M. FRAPPART Laurent ; M. MAZEREEUW Alain ; MM. PIRA Pierre-Yves, BOISSE Julien, Conseillers Municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. PIERROT Antoine, Adjoint [pouvoir à Mme PICHONAT Emmanuelle] ;

M. VASSEUR Quentin, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. LEMTIRI Kacem] ;

Mme LARVENT Vanessa, Conseillère municipale [pouvoir à M CAUDRON Christophe].

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. LEMBREZ Bertin.

---

**O B J E T**

**N° 34**

**FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS**

**ANIMATEUR MIS À DISPOSITION DES STRUCTURES PETITE ENFANCE**

.../...

## RAPPORT DU MAIRE

Dans le cadre des orientations politiques en matière de petite enfance, et au vu de la signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, la Commune de Lambersart a accepté de développer des relations avec les associations assurant l'accueil du jeune enfant.

Des conventions ont été mises en place au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 dans lesquelles sont stipulés :  
- les mises à disposition d'animateurs au profit des associations d'accueil Petite Enfance,  
- les modes de financement de la Commune.

La Commune de Lambersart assure le financement d'un poste d'animateur au sein de l'association Garderie Rameau sur une base de 37 semaines de fonctionnement à raison de 20h30 par semaine soit 758h30.

Le montant de cette subvention est revu tous les ans en fonction de l'évolution de la valeur du SMIC.

Cette participation interviendra sous forme de subvention versée au 30 avril 2025 pour l'association Garderie Rameau selon le mode de calcul suivant :

*Coût horaire agent d'animation x nombre d'heures de fonctionnement prévu dans la convention.*

Pour l'année 2025, le montant de cette subvention s'élève à **14 408,88** euros.

Cette somme sera versée au 30 avril 2025.

**Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :**

- de valider le versement de cette subvention reprise au Budget en imputation 4221-65748.

## ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Transmis en Préfecture le 02 AVR. 2025

Affiché le 02 AVR. 2025

Pour extrait conforme,



Nicolas BOUCHE  
Maire  
Conseiller Métropolitain



Bertin LEMBREZ  
Secrétaire de Séance

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DM20250327_34</b>
Objet :	<b>Animateur mis à disposition des structures Petite</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215903287-20250327-DM20250327_34-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20250327-DM20250327_34-DE-1-1_0.xml	text/xml	885 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 20250327.34 disposition petite enfance.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20250327-DM20250327_34-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	304.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2025 à 16h45min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2025 à 16h45min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2025 à 16h45min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2025 à 16h45min22s	Reçu par le MI le 2025-04-02